



Retraite par points, travail sans fin. Retraite universelle, sort individuel

Editorial

Par Pascal Pavageau

En cette rentrée, où le gouvernement s'est à nouveau attaqué aux retraités, Force Ouvrière a rappelé au Premier ministre comme au Haut-commissaire être dans l'attente d'éléments concrets quant aux effets de la contre-réforme en cours, en lieu et place des généralités qui aujourd'hui tiennent lieu de concertation.

La retraite par points est symptomatique de la double logique d'individualisation et de responsabilisation : c'est prétendument « *permettre* » à chacun d'être « *libre* » de fixer son départ en fonction du nombre de points en sa possession. D'aucuns ignorent que cette « *liberté de choix* » n'en est pas une pour tous ceux qui n'ont pas eu la chance d'avoir une carrière linéaire et qui devront, s'ils le peuvent, continuer à travailler pour prétendre à une retraite un tant soit peu décente. Où est alors l'égalité mise en avant comme objectif de la réforme? Une égalité illusoire servant de prétexte à la disparition des spécificités des différents régimes existants, dont Force Ouvrière continue à exiger la préservation ainsi que le maintien du code des pensions civiles et militaires.

Surtout, il s'agit d'une réforme qui ne fera qu'accentuer encore un peu plus les inégalités subies tout au long de la vie professionnelle. Parce qu'elle prend en compte chaque minute travaillée ou non, la retraite par points est par nature plus pénalisante

pour les bas salaires comme pour les carrières hachurées, faites notamment de périodes d'inactivité ou de temps partiel subi : un système où les femmes sont les premières victimes. Inéluctablement, le « chacun son choix » devient le « chacun pour soi », faisant voler en éclats la solidarité intergénérationnelle qui structure notre modèle actuel. Plus besoin de solidarité donc, l'État pouvant se contenter d'une couverture minimale, financée par l'impôt, dont nul doute qu'elle sera réduite à peau de chagrin. La retraite par points est la porte ouverte à la capitalisation et à un système à deux vitesses, entre ceux – les plus modestes, majoritaires – qui tenteront de faire avec le minimum, et les autres qui pourront se constituer une épargne individuelle auprès des assureurs privés.

Nous ne sommes pas dupes de ce qui se passe: décaler la sortie du projet de loi à l'été 2019 et ne plus évoquer la « *retraite par points* » mais « *la retraite universelle* » ne constitue pas un recul de la part du gouvernement. Il s'agit uniquement de ne pas avoir à officialiser les effets destructeurs concrets de la réforme et de procéder en deux temps : supprimer les régimes selon un nivellement en dessus des racines de façon, ensuite, à transformer ce régime universel en points. Sur cette stratégie, point de doute, sur cette réforme, point d'acceptation. ▀

PASCAL PAVAGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
@PascalPavageau sur Twitter